

**BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE
(BOA - CI)**

Attestation des Commissaires aux Comptes

Situation semestrielle au 30 juin 2015

MAZARS COTE D'IVOIRE

ERNST & YOUNG

Attestation des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes, et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et de la circulaire N° 004-2010 du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, nous avons procédé à la vérification des informations présentées dans le tableau d'activité et de résultat, et le rapport d'activité de la BOA - COTE D'IVOIRE, pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

Ces documents ont été établis par la direction de la Banque. Il nous appartient, sur la base de nos diligences, d'en attester la sincérité.

La vérification des informations contenues dans ces documents a été effectuée selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente, les informations que nous avons estimées nécessaires pour en apprécier la sincérité.

**BANK OF AFRICA -
COTE D'IVOIRE
(BOA - CI)**

*Situation semestrielle au
30 juin 2015*

Sur la base de notre examen limité des comptes, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard de la réglementation applicable en la matière, la régularité et la sincérité des informations présentées dans le tableau d'activité et de résultat, ainsi que le rapport d'activité au 30 juin 2015 de la BOA COTE D'IVOIRE, tels que joints à la présente attestation.

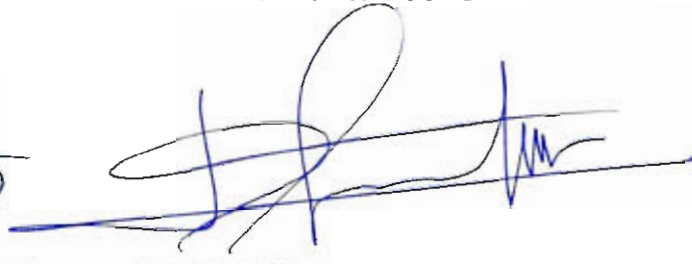
Abidjan, le 7 octobre 2015

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé

ERNST & YOUNG



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2015

I- Tableau d'activité et de résultats

INDICATEURS	1er semestre année 2014 (en M FCFA)	1er semestre année 2015 (en M FCFA)	Année 2014 (en M FCFA)	VARIATION SI 2015/ SI 2014	
				En valeur (en M FCFA)	(%)
PRODUIT NET BANCAIRE	10 455	11 913	24 919	1 458	14,0%
FRAIS GENERAUX	-4 718	-5 507	-10 157	-789	16,7%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 143	5 758	13 526	615	12,0%
COÛT DU RISQUE	-883	-1 663	-4 471	-780	88,3%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-131	-354	-943	-224	171,6%
RESULTAT AVANT IMPOT	4 131	3 741	8 112	-390	-9,4%
RESULTAT APRES IMPOT	4 113	3 723	8 077	-390	-9,5%

II- Commentaires

En Côte d'Ivoire, le premier semestre 2015 s'est déroulé dans un climat social apaisé avec des perspectives économiques toujours prometteuses. Le marché bancaire en a tiré profit. Les ressources et les emplois bancaires connaissent pratiquement la même tendance haussière de l'ordre de 20%.

Le total du bilan de BOA-CI, en hausse de 43,2%, passe le seuil de 500 milliards de FCFA pour s'établir à 512 milliards au 30 juin 2015. Les ressources collectées atteignent 331 milliards de FCFA en progression de 30% par rapport au 30 juin 2014, tandis que les créances sur la clientèle se chiffrent à 192 milliards de FCFA, soit une hausse de 17,6%.

En conséquence, le produit net bancaire enregistre une progression de 14,0% et s'établit à 11 912,9 millions de FCFA.

Les frais généraux, à 5 506,8 millions de FCFA, connaissent une hausse de 16,7%. Toutefois, ils restent contenus, permettant ainsi d'obtenir un coefficient d'exploitation de 51,7%.

Un meilleur étalement annuel du coût du risque a entraîné une hausse à 1 662,7 millions de FCFA au 30 juin 2015 contre 883 millions de FCFA au 30 juin 2014.

Le résultat net ressort à 3 723,2 millions de FCFA, en retrait de 9,5% par rapport à la même période en 2014.

Cette tendance devrait être maintenue au cours du second semestre 2015.

Fait à Abidjan le 07/10/2015

 Richard KOUAKOU
 Directeur Pôle Finance

 Abdelali NADIFI
 Directeur Général


Société Anonyme au capital de : F. CFA 8 200 000 000 - C.G. : 810 220 2 L - R.C. : CI - ABJ - 1980 - B - 48869

Etablissement Principal : Angle avenue Terrasson de Fougères et Rue Gourgas